

Valider un diplôme EEDD en s'appuyant sur son expérience professionnelle

Parcours allégé BPJEPS ou DEJEPS

Depuis plusieurs années, le GRAINE, avec l'appui du Merlet et de l'ARDAM, souhaite valoriser et développer l'expérience professionnelle EEDD des salariés en poste. C'est pourquoi le réseau propose un parcours allégé et individualisé de formation, adapté aux compétences et aux besoins des salariés, en vue de l'obtention des diplômes BPJEPS ou DEJEPS EEDD suivants :

DEJEPS Développement de projet, Territoire et Réseaux

- Porté par le Merlet et l'ARDAM
- Coordinateurs, directeurs de petites structures
- ardam.org/dejeps.html
- lemerlet.asso.fr/formation/formation.php?motcle=dejeps

BPJEPS EEDD

- Porté par l'ARDAM
- animateurs EEDD
- ardam.org/formation-bpjepseedd.html

BPJEPS EEDD et Randonnée

- Porté par le Merlet
- animateurs EEDD de pleine nature
- lemerlet.asso.fr/formation.php

Pour les salariés
et les personnes ayant
déjà de l'expérience
en EEDD

Pour répondre à quelle situation professionnelle ?

Exemple pour une personne de niveau BP JEPS :

« J'ai toutes les compétences pour animer des séances en EEDD, mais je suis perdu(e) sur le fonctionnement des structures associatives : il me faut suivre le module « Connaissance des structures associatives ». »

Exemple pour une personne de niveau DE JEPS :

« J'ai toutes les compétences pour monter un projet avec des partenaires, mais je ne sais pas gérer et suivre un budget : il me faut suivre le module « Gestion financière ». »

Parcours individualisé pour l'obtention du diplôme, les avantages :

Pour le salarié

- Valoriser ses compétences professionnelles par un diplôme correspondant à son niveau d'expérience
- Faire reconnaître son niveau de compétence dans sa structure
- Monter en compétence sur un diplôme supérieur
- Favoriser son employabilité auprès de nouveaux employeurs
- Permettre une prise de recul et un temps d'analyse de ses projets

Pour l'employeur

Faciliter la gestion des ressources humaines

- Pouvoir affiner et anticiper la gestion des compétences

Faciliter la relation partenariale

- Valoriser le personnel auprès de ses partenaires
- Répondre à certains critères d'agrément ou d'habilitation (Education Nationale, Jeunesse et Sport...)

Etre un appui pour le projet

- Permettre une prise de recul sur les projets menés et donner la possibilité de développer de nouveaux projets

Les 3 étapes-clés du parcours individualisé :

Le positionnement : diagnostic des compétences du salarié par rapport au référentiel métier et identification des modules de formation à suivre pour les compléter

Le suivi des modules : participation aux modules définis lors du positionnement (entre 0 et 10 - voir dernière page), pouvant s'étaler sur 1 ou 2 ans en fonction des disponibilités du salarié ou du volume de prise en charge financière

La certification : présentation aux épreuves du diplôme, pour lesquelles le salarié bénéficie d'un accompagnement individuel

Un parcours à la carte...

Au delà de l'obtention du diplôme, le GRAINE, le Merlet et l'ARDAM proposent également à toute personne intéressée de participer à certains modules des formations diplômantes (*cf. modules page suivante*), sans objectif de diplôme. La participation à ces journées de formation a pour simple objectif le perfectionnement de connaissances. Si la personne souhaite finalement passer le diplôme, les modules seront soustraits du cursus lors du positionnement.

Quel coût ?

L'obtention d'un des diplômes grâce au parcours allégé peut être pris en charge par votre OPCA. Généralement l'ensemble du parcours (positionnement, modules et accompagnement) est éligible, ainsi que les frais annexes. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le GRAINE.



26 allée de Mycènes
34000 MONTPELLIER

Emilie Guilleminot
04 67 06 01 10
formation@grainelr.org



20 rue Pelet de la Lozère
30270 SAINT JEAN DU GARD

Sylvie Kempf
06 77 80 58 59
sylvie.kempf@lemerlet.asso.fr



Parc technologique et environnemental
Route des Salins - 34140 MEZE

Claudette Fareng
04 67 51 00 53
c.fareng@ardam.fr

Modules de formation

Vue d'ensemble du contenu général des formations

BP JEPS EEDD

- 1- Aspects administratifs et réglementaires : réglementation des espaces protégés
- 2- Communication
- 3- Connaissance des publics : famille, ACM, non-captif, scolaire ...
- 4- Environnement EEDD : milieux méditerranéens, garrigue, milieu urbain ...
- 5- Environnement socio-professionnel : réseaux EEDD, éducation populaire
- 6- Méthodologie de projet
- 7- Outils et techniques d'animation
- 8- Pédagogie : courants, démarches et approches pédagogiques en EEDD

BP JEPS EEDD et Randonnée

- 1- Activités de pleine nature : randonnées à pied, à vélo, canoë ou kayak, orientation, réglementation...
- 2- Connaissance des publics : famille, ACM, non-captif, scolaire ...
- 3- Environnement EEDD : milieux Cévennes/Causse/Gorges du Tarn, Mont Lozère, Cantal
- 4 - Environnement socio-professionnel : réseaux EEDD, éducation populaire, partenaires
- 5- Méthodologie de projet
- 6- Pédagogie : courants, démarches et approches pédagogiques en EEDD, outils pédagogiques et techniques d'animation

DE JEPS DPTR EEDD

- 1- Politiques publiques : schémas directeurs, partenaires publics, politique de la ville...
- 2- Animer un réseau
- 4- Associations et socio-professionnels : ESS, Éducation populaire, EEDD
- 5- Animation et gestion des ressources humaines
- 6- Gestion financière : comptabilité, budget prévisionnel, analyse financière
- 7- Communiquer
- 8- Publics et contextes : tourisme, loisirs, élus, urbain, scolaires....
- 9- Concevoir un projet
- 10- Actions éducatives : démarche pédagogique, outils en réseau, événement, BAFD, centre de ressources
- 11- Intervenir en formation
- 12 - Relation à soi, à l'autre et à l'environnement